BRÈVES MUNICIPALES



LE MAGAZINE DE MOIRANS-EN-MONTAGNE



Directeur de la publication : Grégoire LONG

Direction de la rédaction : Grégoire LONG - Joëlle Ragozza Service Communication / Mairie de Moirans-en-Montagne







Ville de Moirans-en-Montagne





ÉDITO

Madame, Monsieur,



G. LONG

Dans notre édition précédente, je vous informais de nos démarches auprès de nos partenaires financiers (Etat, Région et Département) pour intégrer le projet politique de la nouvelle équipe municipale dans le programme de revitalisation de Moirans-en-Montagne. J'ai aujourd'hui le plaisir de vous confirmer que nous avons obtenu un accord de principe de la part de ces financeurs pour engager les actions que nous leur avons proposées : aménagement du parvis arrière de l'hôtel de ville côté rue Voltaire et requalification des abords de la salle des fêtes et du champ de foire. Un avenant à la convention « Opération de Revitalisation de Territoire » sera donc signé avec l'Etat et la Communauté de Communes Terre d'Emeraude Communauté d'ici la fin de l'année 2020. Cet accord a été obtenu parce que les actions proposées ne remettent pas en question les fondements du projet de revitalisation.

De son côté, Terre d'Emeraude Communauté mène actuellement un travail de fond sur les dossiers structurants qui formeront son futur projet de territoire. Des ateliers sont par exemple organisés sur le tourisme, afin de structurer l'offre à l'échelle du nouveau territoire. Des réflexions sont menées sur certains services publics, dont l'ouverture d'un espace France Service dans chaque bourg centre. Pour Moirans-en-Montagne, cet espace sera opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2021 à la maison de santé dans un premier temps, en attendant de nouveaux locaux. De même, le projet de construction d'un nouvel accueil de loisirs dans le quartier de l'enfant fait partie de ces réflexions.

Sur le plan sanitaire, cette fin d'année est marquée par de nouvelles restrictions dictées par l'évolution de la circulation du virus. Il nous appartient de faire face à cette épidémie en faisant preuve d'agilité dans les conditions d'accueil de nos services publics, que ce soit à l'école, à l'accueil de loisirs, à la résidence du Moulin etc. Nous devons veiller à faire appliquer les règles établies par M. le Préfet : port du masque, restrictions dans les établissements recevant du public etc. Nous avons été dans l'obligation de restreindre, voire d'interdire l'accès à certains équipements publics (boulodrome, salle des fêtes). Pour le moment, nous n'avons déploré aucune situation grave sur notre commune. Nous devons cependant rester très vigilants en respectant ces règles, je compte sur votre civisme pour le bien de chacun d'entre nous.

Cette 2^{ème} vague s'invite dans une période où les festivités vont bon train en situation normale. L'édition 2020 de Noël au Pays du Jouet a malheureusement été annulée, d'un commun accord avec le Président de l'Association Noël au Pays du Jouet et la Communauté de Communes Terre d'Emeraude Communauté, pour nous protéger contre ce virus.

Enfin, cet automne a une nouvelle fois été ébranlé par un acte d'une barbarie absolue. Un hommage sera rendu à Samuel Paty lors du prochain conseil municipal par une minute de silence.

Je vous invite à lire cette nouvelle édition des Brèves, riche malgré tout en événements au cours de ce 2 eme semestre d'une année atypique.

> Le Maire **Grégoire LONG**

Parvis arrière de l'hôtel de ville



La 2^{ème} tranche de travaux portera sur l'arrière de l'hôtel de ville, de manière à finaliser les aménagements du cœur de ville, en complémentarité avec les travaux de mise aux normes de la mairie (accessibilité et sécurité incendie).

Cette opération vise à mettre en valeur le bâtiment de la grenette, tout en soulignant la liaison entre la grenette, l'hôtel de ville et la place Robert Monnier. Les matériaux utilisés seront soigneusement choisis pour valoriser la pierre locale et l'architecture. L'objectif est aussi d'améliorer l'accessibilité et la visibilité des équipements publics sans démultiplier la signalétique. La capacité de stationnement sera conservée tout en améliorant le lien vers les commerces. Le projet d'aménagement paysager vise à créer une continuité et une cohérence avec la place Robert Monnier en installant une trame arborée : petits alignements fleuris et arbres pour enrichir la silhouette urbaine et pour lutter contre les surchauffes estivales. Le plateau surélevé permet de sécuriser le parvis arrière de la grenette, de la même manière que devant l'église et devant la Place de Verdun.



Calendrier:

Printemps 2021

Montant de l'opération :

280 000 € HT

Financement:

Etat: 30%

Région BFC : 30%

Département du Jura

SIDEC

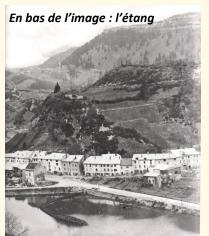
En parallèle : travaux de mise aux normes de l'hôtel de ville (permis accordé le 9 septembre 2020)

Ilot de la salle des fêtes et du champ de foire



Cette prochaine tranche portera sur le parvis de la salle des fêtes et plus globalement sur la requalification de ce secteur, qui reste un lieu emblématique de la vie moirantine à l'entrée sud du cœur de ville.

Avant, il y avait un étang, puis les moirantins l'ont comblé avec des belis*. Enfin, la « Place des Fêtes » a été utilisée pour construire la salle des fêtes que nous connaissons aujourd'hui. Ce lieu rassemble à travers les manifestations qui s'y déroulent, publiques ou privées, à travers le marché chaque vendredi, mais aussi avec le cinéma François Truffaut, l'école de musique etc. L'objectif de cette opération de requalification est de mettre en valeur ce lieu en entrée de ville, tout en créant un lien avec le centre-ville commerçant par la rue Proudhon. L'équipe d'architectes missionnée par la commune propose dans son esquisse de retrouver un espace extérieur ludique, de réorganiser les espaces verts en cohérence avec le bâti existant, d'apporter de la fraicheur avec de l'eau (fontaine, bassin...), ainsi que des éléments de confort pour les piétons avec des plateaux ralentissant les véhicules et un cheminement piéton jusqu'à la rue Proudhon. Le marché restera autour de la salle des fêtes, avec des aménagements adaptés.



Calendrier:

2ème semestre 2021

Montant de l'opération :

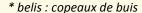
880 000 € HT

Financement:

Etat

Région BFC









ETAT CIVIL - AFFAIRES SOCIALES

« Le contexte sanitaire que nous connaissons depuis maintenant plus de 7 mois nous apprend à vivre avec ce virus. Cela impacte notre quotidien directement, et nous contraint à prendre des décisions difficiles, mais nécessaires pour la protection de tous. Certains événements qui font partie du paysage moirantin depuis très longtemps doivent être adaptés, et pour certains annulés. Ces décisions se prennent en concertation avec les autorités sanitaires et la sous-préfecture de Saint-Claude. »



E. LUSSIANA



C'est avec beaucoup de regret que la décision de ne pas organiser ce rendez-vous festif pour les personnes âgées a été prise cette année. Le risque d'exposer ces personnes était cependant beaucoup trop important : comment respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale pendant une si belle journée...

Nos aînés ne seront pour autant pas oubliés en cette fin d'année, un colis « spécial année 2020 » leur sera distribué avant Noël, pour le plaisir des papilles. Ce colis sera composé de gourmandises soigneusement préparées par les commerçants locaux, et distribués par les membres du Centre Communal d'Action Sociale.



En soutien, la mairie s'est parée de Rose tout le mois d'octobre



L'Agence Régionale de Santé a proposé à la mairie de Moirans-en-Montagne d'organiser une opération de dépistage du COVID-19 le lundi 31 août 2020 à la salle des fêtes. 178 personnes ont été testées, aucun cas positif n'a été enregistré.

Cette opération a mobilisé 8 infirmières pour réaliser les tests et plusieurs bénévoles pour accueillir les personnes. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie était également présente.

La municipalité remercie ces personnes pour leur disponibilité et leur dévouement.



La composition définitive du CCAS de Moirans-en-Montagne est la suivante, suite à la démission de M. Jean-Pierre Brocard le 28 août 2020 :

Eddy LUSSIANA
Sophie CAPELLI
Sandrine NICOD
Roseline BONDIVENNE
Marie-Christine MOREL
Didier BERREZ
Françoise ROSSI
Chantal PITON
Catherine BOURGEOIS
Patrice MOREL
Céline ANGONIN
Josette PIRON



L'association MoiranSolidarité œuvre au quotidien pour venir en aide aux Moirantins en difficulté. Cette association créée et portée par Liliane Acquistapace a maintenant besoin de vous et recherche des bénévoles pour soutenir et maintenir son activité.

EDUCATION - CULTURE - VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

ECOLE ET PROTOCOLE:

Au printemps dernier, l'école a été touchée de plein fouet par la crise sanitaire liée à la COVID-19. L'école primaire de Moirans-en-Montagne a été désignée pôle d'accueil des enfants de parents prioritaires durant la période de confinement. La sortie de confinement et le retour des enfants à l'école se sont faits progressivement et les règles d'accueil ont été adaptées au fil des publications des protocoles du ministère de l'Education.

La rentrée scolaire 2020-2021, n'a pas été épargnée. N'ayant reçu le protocole de rentrée que le 28 août 2020 pour une rentrée le 1er septembre, la ville de Moirans-en-Montagne, par principe précaution, a choisi d'organiser la rentrée scolaire à partir des recommandations du protocole du mois de juin, bien plus drastiques. Ainsi, de nouveaux espaces ont été ouverts, le non-brassage des élèves entre les deux écoles publique et privée reste la priorité durant le temps scolaire et périscolaire. Sont également toujours vigueur : le lavage de main, l'application des gestes barrières

et le port du masque pour les adultes dans et aux abords des établissements scolaires.

Depuis sa prise de fonction en qualité d'adjointe au maire en charge de l'éducation, Mme Rachel Bourgeois rencontre **réqulièrement** l'ensemble des acteurs autour de l'enfance corps enseignants, CLSH, inspectrice d'académie et également la gendarmerie qui a établi un diagnostic sécurité de l'école Roger Millet suite à plusieurs intrusions dégradations hors temps scolaire.

Les effectifs: L'école Privée St-Joseph accueille 105 élèves qui ont accès à la cour de l'école de filles et l'école publique Roger Millet accueille 174 enfants dont 25 CP qui ont du être installés dans une salle de motricité faute de place. Ces effectifs vont probablement évoluer à la hausse. Le collège compte 218 élèves et le lycée 160 jeunes auxquels il faut ajouter 50 étudiants. Soit 707 élèves contre 687 en 2019 pour toute la communauté scolaire de la ville.

RESULTATS AUX EXAMENS

Collège:

Diplôme National du Brevet 54 inscrits 47 admis (87% de réussite) dont 14 mentions très bien , 11 mentions bien, 16 mentions assez bien.



R. BOURGEOIS

vcée Professionnel

CAP Ebénisterie: 100%, CAP Sculpteur: 87.5%, CAP tourneur: 100%, CAP marqueteur: 100%, BMA (brevet métiers d'art): 94%, DMA (diplôme métiers d'art): 85.7%

46° Olympiades des Métiers : Worldskill

Deux étudiants B.Fritz et A. Sarrazin ont candidaté aux sélections régionales d'ébénisterie. Le vainqueur A. SARRAZIN est qualifié pour intégrer l'équipe régionale Bourgogne-Franche-Comté qui ira aux finales nationales. En décembre 2020. La commune le félicite et lui souhaite d'être aussi appliqué et talentueux.







Liliane ACQUISTAPACE, fondatrice de MoiranSolidarité en 1995 a été récompensée. Cette association récupère des vêtements, jouets... et les revend au profit d'organisations solidaires et de familles en difficulté. Bravo à Liliane et son équipe pour leur initiative et leur engagement

Forum des Associations : valorisation du bénévolat

Moirans-en-Montagne a tenu à valoriser l'action des bénévoles au sein de leurs associations et saluer ainsi leur engagement dans la vie associative de la commune. Cette année le choix s'est porté sur un trophée personnalisé réalisé par Aude Barbeaux, élève diplômée du lycée des arts du bois P. Vernotte et qui a créé sa micro entreprise : Acreatif bois 39260 Charchilla - @acreatif.chantournage (page Facebook).





Véronique AUGER a été distinguée pour son engagement depuis 42 ans au sein de l'association. « Elle arpente les terrains, joue, siffle, manage les équipes avec une autorité naturelle et bienveillante en tant que bénévole. »
Elle est « LA » figure emblématique de l'association Jura Sud Handball.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS



Comité Culturel d'Animation de Moirans-en-Montagne

La 6° édition du Forum des Associations de Moirans-en-Montagne a eu lieu le 12 septembre 2020 à la salle des fêtes dans le respect du protocole sanitaire.

La commune remercie chaleureusement les 30 exposants qui ont participé à cette journée permettant d'informer, de recruter mais aussi d'échanger.

Environ 150 visiteurs ont pu apprécier les différents stands associatifs, sportifs ou culturels et quelques démonstrations.

Un café-croissant offert par le Comité Culturel d'animation a lancé cette journée qui s'est terminée par la remise de trophées pour valoriser le bénévolat.

> Retrouvez les coordonnées des associations sur le site internet de la mairie www.moiransenmontagne.fr rubrique associations ou par téléphone 03 84 42 01 58



LISTE DES ASSOCIATIONS DE **LA VILLE**

ACCA - association de Chasse ACTIV3 CHANT **ACTIV3 DANSE MODERN'JAZZ** ADMR
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

APEL-OGEC ECOLE ST JOSEPH APEL-OGEC ECOLE ST JOSEPH
ASF— ass. Sport et Forme
ASSO. FCPE DES PARENTS D'ÉLEVES DES
ECOLES PUBLIQUES DE MOIRANS EN
MONTAGNE
ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE DU CANTON

ASSOCIATION CANINE JURA SUD
ASSOCIATION CANINE JURA SUD
ASSOCIATION CULTURELLE DES
JEUNES FRANCO-TURCS DE MOIRANS
EN MONTAGNE

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS TURCS DE MOIRANS EN MONTAGNE ASSOCIATION MAGHREBINE

ASSOCIATION PORTUGAISE ATELIER AU VILLAGE
AUTOMNE MUSICAL
AVENIR et HORIZONS
CENTRE CULTUREL DES ALEVIS DU

JURA
CINEMA FRANCOIS TRUFFAUT - LA
FRATERNELLE
CJE DANSES CLUB GYM DÉTENTE

ECOLE DE MUSIQUE JURA SUD FC PONT DE LA PYLE FESTIVAL POUR L'ENFANT IDEKLIC

FRANCAS DU JURA GYM FÉMININE HAUT JURA SPORT FORMATION
JURA SUD ACTIVITES BADMINTON
JURA SUD ACTIVITES BRIDGE
JURA SUD BIKE
JURA SUD DANSES
JURA SUD ESCALADE
JURA SUD ESCALADE

JURA SUD FOOT JURA SUD FULL CONTACT JURA SUD HANDBALL

JURA SUD HANDBALL
JURA SUD JUDO
JURA SUD PHOTO CLUB
JURA SUD SANTÉ
JURA SUD SCULPTURE SUR
TERRE
JURA SUD TANGO
JURA SUD TRIAL
JURA SUD TRIAL

JURACING KART LA GAULE MOIRANTINE

LA PÉTANQUE MOIRANTINE LE SOUVENIR FRANÇAIS LES DONNEURS DE SANG LES ZALULUMÉS

MOIRANS SOLIDARITE MOTO CLUB CIRCUIT JURA SUD MOTO-CLUB MOIRANS NOËL AU PAYS DU JOUET

PETITE ENFANCE AU PAYS DE LUDY **PYRALUDE RENOUVEAU**

SKI CLUB DU LIZON TERANGA THÉÂTRE GROUP - VACHE QUI RUE

YOGA

TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT







B. COLIN

« Sécurité routière, ordures ménagères et respect du tri, dépôts sauvages, nourrissage des sangliers, règles en matière d'urbanisme : le vivre ensemble implique le respect de ces règles. Nous vous proposons quelques rappels sur certaines d'entre elles »

Plan sécurité routière

Le plan de circulation est opérationnel depuis le 3 août 2020, les services techniques communaux ont rétabli la signalisation (panneaux) et le marquage au sol.

A la demande des commerçants, 9 places de stationnement ont été classées « arrêt-minute » dans la rue principale, de manière à permettre aux usagers de se rendre dans les commerces facilement.

La commission Travaux-Urbanisme-Environnement planche actuellement sur l'installation d'un nouveau plateau ralentisseur (Avenue de Saint-Claude près du carrefour avec la route des Crozets), ainsi qu'une phase expérimentale avec des quilles en forme d'écluse. Un programme est établi pour 2021 comprenant des ralentisseurs et des quilles dans les rues adjacentes : rue du Jura, rue Anatole France, rue Voltaire, avenue Jean Jaurès et rue Roussin. C'est en effet le seul moyen efficace de lutter contre la vitesse.

Fin de travaux pour cette année

Les travaux du centre-ville sont terminés pour cette année. Le mobilier urbain a été installé fin septembre. Ce mobilier vise à éviter de trouver des mégots de cigarettes et autres déchets sur le sol et à empêcher le stationnement des véhicules en dehors des places prévues à cet effet.

Les plantations interviennent cet automne (à la Sainte-Catherine, tout prend racine...). La mise en eau de la fontaine est conditionnée par l'arrêté sécheresse qui limite l'usage de l'eau dans le Département du Jura.





Les bonnes pratiques en urbanisme

L'**urbanisme** désigne l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains.

La commune de Moirans-en-Montagne dispose d'un P.L.U. (plan local d'urbanisme) qui règlemente les aménagements urbains publics et privés.

Il est rappelé que certains travaux sont soumis à une autorisation DP (déclaration préalable de travaux), PC (permis de construire ou de démolir), PA ou AT (permis d'aménager) AVANT REALISATION DES TRAVAUX:

- L'édification des clôtures.
- Les installations et travaux divers. (ex.: rénovation de toiture et façade, création de terrasse, de pergola, de véranda ou de stationnement ...)
- Les coupes et abattages d'arbres dans les espaces boisés classés.
- Le P.L.U. ainsi que les documents d'urbanisme sont disponibles et consultables en Mairie sur simple demande au 03.84.42.01.58. ou par courriel à contact@moiransenmontagne.fr et sur le site internet de la commune en téléchargement ou sur servicepublic.fr.

CADRE DE VIE COMMERCE & ARTISANAT





N. SAULNIER

« Malgré un printemps difficile pour l'économie locale, la saison touristique a été très favorable dans le département du Jura et à Moirans-en-Montagne en particulier. Les terrasses des cafés et restaurants ont bénéficié d'une météo favorable, d'un nombre satisfaisant de visiteurs, et des animations organisées malgré un contexte sanitaire contraignant. »

Le Bouquet des Mobilités Alternatives pour Tous : késako ?



Comment favoriser d'autres modes de déplacement dans notre quotidien : covoiturage, utilisation de véhicules électriques, partage de véhicules, rézopouce (autostop), vélos électriques, vélos traditionnels etc. Pour cela, il faut prévoir des équipements qui répondent aux besoins de la population, tout en stimulant ces nouveaux usages. Comment recharger ma voiture ou mon vélo ? Comment réparer mon vélo ? Où ranger mon vélo ? Où stationner mon vélo en toute sécurité ? Comment faire de l'autostop en toute sécurité ? Le Parc naturel régional du Haut Jura, avec la communauté de communes Terre d'Emeraude Communauté et la commune vont déployer très prochainement ces équipements sur tout le territoire, dont Moirans-en-Montagne, en lien avec les acteurs locaux.

2021 : nouvelle opération façades incluant cette fois-ci les balcons et autres éléments du patrimoine

La municipalité déterminera cet automne le périmètre du centre-ville qui



sera compris dans cette opération d'aide aux particuliers, ainsi que le taux de cette subvention. Un règlement sera établi pour que chaque particulier concerné puisse respecter les attendus de l'opération. L'ar-Marie **Byais-Primas** (cabinet WOW) pourra alors reprendre les entretiens initiés en 2019 et accompagner les particuliers dans leur projet dès le printemps prochain. La commission Cadre de Vie—Relations Commerce et Artisanat sera chargée d'animer cette opération.

Fleurissement

Cette année le concours des villes et villages fleuris a été annulé victime de la crise sanitaire. Cela n'a pas empêché la municipalité d'embellir notre belle cité.





La période estivale a été marquée par une période de sécheresse et un arrêté préfectoral limitant l'usage de l'eau. Afin de maintenir les plantations, les services techniques ont adapté les horaires d'arrosage et utilisé des ressources alternatives.

Le fleurissement d'automne est en cours. Des projets sont en cours de réalisation afin d'agrémenter les parterres, places et rues pour les fêtes de fin d'année et compléter les illuminations du centre-ville.



TRIBUNE DES ÉLUS

Liste conduite par Grégoire LONG « Ensemble pour Moirans-en-Montagne »

Dès notre élection fin mai 2020, nous avons repris le suivi des chantiers en cours, dont les travaux du centre-ville, de manière à ce que tout soit terminé début juillet. Nous ne les avons pas remis en question et le résultat est effectivement satisfaisant, l'équipe de maîtrise d'œuvre qui a conçu ce projet a donné entière satisfaction. Notre souhait était aussi de rouvrir le centre-ville après plusieurs mois de chantier, et de remettre le plan de circulation comme annoncé dans notre projet politique. Pour les autres secteurs (hôtel de ville, quartier du musée du jouet, ilot de la salle des fêtes etc.), nous avons présenté dans le détail l'avancement de nos réflexions à chaque séance du conseil municipal depuis le mois de juin.

Le projet de maison des aînés fera partie des dossiers structurants que la nouvelle intercommunalité devra s'approprier et relancer, après une période de démarrage pour cette toute nouvelle collectivité (fusion, installation des nouveaux élus etc.). Eddy Lussiana avec l'appui de Grégoire Long est chargé de le présenter au nouveau Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Pour ce qui concerne la chaufferie bois, nous rappelons une nouvelle fois que ce projet a été initié par l'équipe municipale du mandat 2008—2014. Nous restons persuadés que l'emplacement choisi par l'ancienne municipalité n'est pas adéquat et que ce choix restera une erreur stratégique. Cette opération est tout à fait vertueuse d'un point de vue environnemental et nous en sommes tout à fait satisfaits. D'un point de vue économique, il est encore trop tôt pour affirmer que les coûts de fonctionnement seront inférieurs à la solution fuel, il faudra pour cela attendre une année d'exploitation.

Après 3 mois de confinement et un contexte économique et social assez tendu, la saison estivale arrivant, notre équipe a souhaité maintenir les animations existantes malgré des contraintes sanitaires fortes parce qu'elles sont appréciées par la population locale et parce qu'elles permettent de créer du lien social et de la convivialité, tout en s'appropriant ce nouveau centre-ville. La volonté de proposer des animations fait aussi partie de notre projet politique, c'est la mission de notre conseillère municipale déléguée Cindy Péry.

La municipalité

Liste conduite par Serge LACROIX « Moirans-en-Montagne, la dynamique pour demain »

Nous vous informons de la démission de Monsieur Jean-Pierre Brocard au poste de conseiller municipal de la liste « Moirans -en-Montagne, la Dynamique pour Demain ». Nous tenons à remercier Jean-Pierre pour son engagement lors du mandat 2014-2020 en qualité de 1^{er} adjoint et Vice-président des affaires sociales à la communauté de communes Jura Sud mais également pour son travail auprès des personnes âgées, des personnes en difficulté ainsi que l'excellente gestion pendant le confinement, des personnes à risque. Il a été également à l'initiative du projet de la maison des aînés, projet attendu par bon nombre de nos concitoyens et qui devait commencer en cette fin d'année. Didier Berrez lui succède au sein du conseil municipal.

Les travaux du centre-ville se sont achevés avant la saison touristique et les retours de satisfaction que nous recevons régulièrement de la population, montrent que le choix fait pendant notre mandat d'inscrire notre commune au programme de revitalisation du bourg-centre était nécessaire et que les nouveaux aménagements sont grandement appréciés par les commerçants, habitants et visiteurs. Nous attendons maintenant de connaître de la part de la nouvelle municipalité, leurs choix sur les actions initialement programmées en 2021, 2022, c'est-à-dire l'aménagement de la Grenette, la côte du Four, et sur la poursuite des aménagements autour du musée, et du champ de foire.

Les travaux de la chaufferie Biomasse vers la salle des fêtes se sont achevés en octobre, le résultat est très satisfaisant à plusieurs égards. Tout d'abord, notre volonté de s'engager en faveur des énergies renouvelables et donc de passer du fioul au bois, a été motivée d'une part par la réduction chaque année de nos émissions de CO2. D'autre part, cette énergie locale et renouvelable va permettre à notre commune de réduire sa facture énergétique pour les bâtiments de la poste, de la salle des fêtes et de la mairie. Enfin, la taille et l'architecture du bâtiment avec bardage bois ont été pensées par notre équipe, dans le respect de l'environnement, du quartier et de la place.

Le choix du nouveau comité culturel de continuer nos manifestations en proposant cet été les marchés nocturnes, en septembre le forum des associations et en décembre le lancement des illuminations de Noël, récompense le travail de notre équipe dans la création de temps forts pour animer notre ville.

Serge Lacroix, Laurence Mas, Didier Berrez

EVENEMENTIEL & ANIMATION













C. PERY

La période estivale a été marquée par l'annulation pour raison sanitaire, d'un grand rendez-vous de l'été à Moirans-en-Montagne : le festival IDEKLIC.

Cette année les feux d'artifice ont également été annulés afin d'éviter les regroupements trop importants mais surtout en raison de la sécheresse et de l'alerte incendie qui a concerné notre département.

Toutes ces contraintes, n'ont pas amoindri la détermination du comité culturel d'animation dont les membres se sont investis pour pouvoir vous proposer trois vendredis d'été les marchés nocturnes « artisanat et terroir » et de maintenir la Fête Patronale de la Saint-Laurent du 07 au 10 août 2020.

La mairie et le comité culturel d'animation ont souhaité, par leurs actions, soutenir les artisans et producteurs locaux, les artistes ainsi que les forains en leur proposant ces deux rendez-vous, qui, grâce également à votre mobilisation et une saison touristique favorable, ont été couronnés de succès.



L'assemblée générale du comité culturel d'animation s'est tenue le 2 septembre 2020. Ont été élus membres du comité culturel d'animation :

Président: PLAISANTIN Jean-

Claude

Vice-Président : ANGONIN

Céline

Secrétaire : CAPELLI Sophie Trésorière : DAVID Lauriane Autres Membres:

- PERY Cindy

- NICOD Sandrine
- ANGONIN Emmanuel
- GEAY Sonia
- MOREL Patrice
- BOUSQUET Diane
- DOS SANTOS Sandrine
- PARIS Jérôme

M. LONG Grégoire est nommé Président d'honneur en qualité de Maire de la commune.



AGENDA

Illuminations: 4 décembre 2020 TELETHON: 5 décembre 2020

* Sous réserve de l'évolution sanitaire et des autorisation préfectorale

ANIMATIONS TOM POUCE

Durant l'été 2020 du 1er au 31 juillet et du 24 au 31 Août 2020, l'équipe d'animatrices Tom Pouce a proposé un riche

programme. Les 60 enfants accueillis ont pu découvrir des activités tournées vers l'imaginaire, de la danse avec des intervenants pour petits et grands, des activités sportives comme le tir à l'arc ou l'athlétisme, ponctués de moments de détente et de temps calmes avec des histoires musicales, des jeux de société sur le thème des

émotions et sur la bande dessinée.

La période estivale a été particulière, l'association les Francas du Jura a

proposé un projet sur le thème de la lecture et du partage. Ce projet commun à tous les centres de loisirs « Francas » consistait, par des défis, à écrire une histoire. Ainsi, chaque centre en a écrit un morceau et a peint son morceau d'histoire sur des toiles avec les conseils d'une artiste peintre.





Cet été LUDY, la mascotte de Moirans-en-Montagne s'est promené à la rencontre des autres centres Franças du Jura avec sa valise. Ludy est rentré, le 27 Août pour finir la saison en présence des parents et des élus, qui ont pu découvrir les réalisations des enfants tout en dégustant une boisson et des petites gourmandises faites par les enfants. Merci à tous!

ECOLE OUVERTE

LES CM2 au Collège : une rentrée anticipée pour prendre confiance et découvrir le collège



Le collège a ouvert ses portes la dernière semaine du mois d'août à 23 élèves de CM2 intégrant le collège à la rentrée 2020-21.

L'objectif est de permettre aux futurs élèves de 6ème de découvrir collège, le de s'imprégner des lieux, d'échanger avec les

professeurs de 6ème et le CPE et de se rassurer tout

reprenant les savoirs fondamentaux.

Ce stage encadré par le CPE du collège, les 2 professeures principales de 6ème et 4 enseignants, s'est déroulé de manière ludique et sportive.



La culture à Moirans-en-Montagne et sur Terre d'Emeraude.



C'est en présence du président de la comcom Philippe Prost, du vice-président à la culture Claude Benier-Rollet et de la directrice régionale des affaires culturelles (DRAC) Anne Matheron, que la convention territoriale de culturel et d'éducation développement artistique et culturelle a été signée au Musée du jouet le 8 octobre 2020. Cette convention a pour objectifs:

- d'articuler culture-art-patrimoine et environnement,

- de structurer l'activité culturelle en valorisant l'existant et en stimulant la créativité

- d'inscrire la culture dans un projet global de développement pour tous





Dans le même temps, Mélanie Gougeon et les collaborateurs de l'université de FC "laboC3S (culture sport santé et société) ont inauguré l'exposition temporaire "jouons sportif" qui s'adresse aux petits comme aux grands enfants.



estimprim 8 Rue Jacquard 25000 Besançon